



Communiqué de presse

20 décembre 2007

Le Conseil d'administration du GIP DMP reconduit pour 2008 le budget de fonctionnement de 2007

Le conseil d'administration (CA) du GIP DMP s'est tenu mercredi 19 décembre 2007.

Au cours de cette session, le Conseil d'administration a fait un point de situation suite à la remise au gouvernement des conclusions de la revue de projet Igas/IGF/CGTI sur le DMP le 7 novembre dernier. Le CA a pris acte de la déclaration sans suite de la procédure d'appel d'offres pour l'hébergeur de référence notifiée aux candidats le 20 novembre.

Dans l'attente des conclusions de la mission confiée à M. Gagneux, qui doivent être remises à la Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports à la fin du mois de février 2008, le CA du GIP DMP a voté un budget de reconduction qui permet dans l'immédiat le maintien du niveau des moyens de fonctionnement 2007.

Pour mémoire, la mission pilotée par Michel Gagneux, inspecteur général des affaires sociales, dont fait partie Jacques Sauret, doit faire des propositions sur le cadre stratégique du projet DMP, l'amélioration de sa gouvernance et l'organisation de la concertation.

Le CA a par ailleurs décidé de se réunir à nouveau au mois de mars 2008 pour adapter, le cas échéant, le budget et les moyens du GIP DMP aux orientations qui seront définies à cette date au vu des propositions faites par la mission.

Contact presse :

Sophie Nunziati, GIP-DMP, Tel : 01 58 45 32 90, Mob : 06 31 14 01 89
sophie.nunziati@sante.gouv.fr